



SUB GALATEE LE CHESNAY 78
Plongée Sous-Marine & Hockey Subaquatique
NOTICE EXPLICATIVE – Saison 2006-2007

Le Chesnay, le 01/09/2006

Cher nouvel adhérent,

Vous avez décidé de venir nous rejoindre pour cette nouvelle saison qui assurément vous procurera les joies intenses de notre passion partagée.

Dans cette pochette, vous trouverez une fiche Mairie, une fiche d'inscription et une fiche trésorerie que vous devrez remplir et un tarif, bien entendu !

Vous y joindrez :

- 1 à 3 chèques (sans frais supplémentaires) à encaisser **sur 3 mois consécutifs**
 - ✓ Daté(s) au plus tard du **31/12/2006**.
 - ✓ Libellé(s) à la même date.
 - ✓ Avec la date de mise en banque au dos.
 - ✓ Une (des) photocopie(s) du(es) chèque(s).
- 2 photos pour les **nouveaux adhérents** avec **votre nom au dos**.
- 1 photo pour les **anciens adhérents** avec **votre nom au dos**.
- L'original du certificat médical fourni dans la pochette et en accord avec vos objectifs de l'année, **établi depuis moins de 3 mois** ainsi qu'une **photocopie** de ce certificat médical.

Ramenez **le tout** impérativement le 04/10/2006 pour les anciens et le 11/10/2006 pour les nouveaux adhérents. Si tout est complet, vous repartirez avec la joie du travail bien fait 😊.

Votre inscription ne sera effective qu'après remise du dossier complet et validation des fiches fournies.

Ces pochettes ont demandé beaucoup de travail, merci de ne pas les perdre...

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement.

Karine LEMENEZ & Manu LEFEBVRE.

Le secrétariat.



SUB GALATEE LE CHESNAY 78

Plongée Sous-Marine & Hockey Subaquatique

Tarifs Euro 2006-2007

1 - PLONGEURS ADULTES

ANCIEN PLONGEUR ADULTE	<u>CHESNAYSIEN</u>	<u>NON CHESNAYSIEN</u>
Licence Assurance RC	32,60	32,60
Cotisation Club	123,00	128,00
TOTAL ANCIEN	155,60	160,60

NOUVEAU PLONGEUR ADULTE	<u>CHESNAYSIEN</u>	<u>NON CHESNAYSIEN</u>
Licence Assurance RC	32,60	32,60
Cotisation Club	123,00	128,00
Droit d'entrée	60,00	60,00
TOTAL NOUVEAU NON N1	215,60	220,60
Carnet N1 / Passeport	16,00	16,00
TOTAL NOUVEAU N1	231,60	236,60

2 - PLONGEURS - 16 ANS

ANCIEN PLONGEUR - 16 ANS	<u>CHESNAYSIEN</u>	<u>NON CHESNAYSIEN</u>
Licence Assurance RC	21,40	21,40
Cotisation Club	60,00	63,00
TOTAL ANCIEN	81,40	84,40

NOUVEAU PLONGEUR - 16 ANS	<u>CHESNAYSIEN</u>	<u>NON CHESNAYSIEN</u>
Licence Assurance RC	21,40	21,40
Cotisation Club	60,00	63,00
Droit d'entrée	60,00	60,00
TOTAL NOUVEAU NON N1	141,40	144,40
Carnet N1 / Passeport	16,00	16,00
TOTAL NOUVEAU N1	157,40	160,40

3 - ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Niveau d'assurance	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3
	15,80	26,00	43,35

Pour les plongeurs, l'Assurance Individuelle Accident souscrite auprès du Cabinet Lafont est à caractère optionnel et vient en complément des garanties offertes par le contrat de groupe souscrit par la FFESSM auprès de ce cabinet. Toutefois cette garantie est fortement conseillée et obligatoire dans le cas de compétition (<http://www.cabinet-lafont.com>), ce qui est le cas pour les hockeyeurs.

4 - HOCHEYEURS

ANCIEN HOCHEYEUR	<u>CHESNAYSIEN</u>			<u>NON CHESNAYSIEN</u>		
	<u>ADULTE ÉTUDIANT - 16 ANS</u>			<u>ADULTE ÉTUDIANT - 16 ANS</u>		
Licence Assurance RC	32,60	32,60	21,40	32,60	32,60	21,40
Assurance Individuelle Accident	8,70	8,70	8,70	8,70	8,70	8,70
Cotisation Club	123,00	85,00	60,00	128,00	85,00	63,00
TOTAL ANCIEN	164,30	126,30	90,10	169,30	126,30	93,10

NOUVEAU HOCHEYEUR

	<u>CHESNAYSIEN</u>			<u>NON CHESNAYSIEN</u>		
	<u>ADULTE ÉTUDIANT - 16 ANS</u>			<u>ADULTE ÉTUDIANT - 16 ANS</u>		
Licence Assurance RC	32,60	32,60	21,40	32,60	32,60	21,40
Assurance Individuelle Accident	8,70	8,70	8,70	8,70	8,70	8,70
Cotisation Club	123,00	85,00	60,00	128,00	85,00	63,00
Droit d'entrée	60,00	60,00	Exonéré	60,00	60,00	Exonéré
TOTAL NOUVEAU	224,30	186,30	90,10	229,30	186,30	93,10

5 - MONITEURS - ENCADREMENT - VÉTÉRANS

Licence Assurance RC	32,60
Cotisation Club	18,00
TOTAL	50,60

6 - LICENCE passager

Licence Assurance RC	34,65
Frais administratifs	20,00
TOTAL	54,65

7 - Abonnement Subaqua

Les 6 numéros	26,00
---------------	--------------

Inscriptions familiales : Réduction de 10 % accordée sur chaque cotisation club d'une même famille à partir de 3 personnes (cf. foyer fiscal).